**chapitre 1:   
Définitions et contexte d'émergence de la sociologie**

**1-Définition de la sociologie**

La sociologie peut être définie comme la branche des sciences humaines qui cherche à comprendre et à expliquer l'impact de la dimension sociale sur les représentations (façons de penser) et les comportements (façons d'agir) humains. Ses objets de recherche sont très variés puisque les sociologues s'intéressent à la fois au travail, à la famille, aux médias, aux relations, aux réseaux sociaux, aux rapports de genre (hommes/femmes), aux statuts et fonctions, aux religions, ou encore aux formes de cultures et d'ethnicités...C'est elle qui pousse l'humain à réagir en société de façon à modifier ou préserver son statut social. Le terme de sociologie est forgé par Emmanuel-Joseph Sieyès1 à partir du préfixe « socio » du mot latin socius signifiant « compagnon, associé » et du suffixe « logie » du terme grec ancien logos, signifiant « discours, parole »2 . Il s'agit donc étymologiquement d'une science des relations. Le terme est popularisé par Auguste Comte dans le sens d'une « physique sociale » à partir de 18393 . L'emploi du mot sociologie serait né d'une petite querelle : Auguste Comte, secrétaire de Saint-Simon de 1817 à 1823, veut reprendre l'idée de création d'une science de la société. Il la nomme d'abord « physique sociale » ; mais le Belge Adolphe Quetelet l'utilise déjà pour désigner des travaux statistiques portant sur les phénomènes sociaux. Le mot « sociologie » est dès lors préféré et retenu.

Les sciences dites « sociales » ou « humaines » se consacrent chacune à des catégories particulières de faits humains, telles le Droit et l'Économie politique. La sociologie retient dans ces faits humains leur aspect spécifiquement social. En l'occurrence, il s'agit donc de définir le « social ». C'est un mot du langage courant, dont l'acception la plus conforme à l'usage est « relatif à la société ».

Qu'entend-on par société ? C'est d'une manière générale la communauté humaine plus ou moins complexe où l'on vit, où vivent les individus pris en considération pour l'application du mot. Les hommes qui font partie d'une société présentent cette caractéristique d'avoir entre eux des rapports volontaires ou involontaires explicites ou implicites, réels ou potentiels ; ils sont à quelque degré interdépendants et forment un groupe qui comporte généralement des sous-groupes plus ou moins consistants et entremêlés par les membres communs qu'ils comptent.

2-**Contexte d’émergence de la sociologie**

D’un point de vue purement événementiel, on dit souvent de la sociologie qu’elle est la fille « la fille des révolutions ». Par « révolutions », on désigne sur le plan politique la Révolution française et, sur le plan économique, les deux révolutions industrielles. En ébranlant l’ordre social ancien, ces révolutions ont engendré des interrogations sur la nouvelle société en construction et des inquiétudes dues à l’apparition de maux sociaux préoccupants.

Exemple : la délinquance, l’alcoolisme, la misère urbaine. Sur le plan politique

***Sur le plan politique***

La Révolution française, à travers les idées qu’elle véhicule, mais surtout à travers les réformes qu’elle engage, a détruit certains dogmes et certains équilibres politiques sociaux

Exemple : la loi de Cheplier qui affirme le principe selon lequel « il ne doit être permis aux citoyens de certaines professions de s’assembler pour leurs prétendus intérêts » interdit les corporations et la constitution de toute analogue d’association.

Le droit de la famille est également profondément transformé

***Sur le plan économique***

La première et la deuxième révolution industrielle marquent la naissance du capitalisme moderne. En posant ainsi les bases d’un nouveau système productif elles engendrent de profondes mutations dans le tissu social. Certains vont produire des dysfonctionnements sociaux et donner ainsi naissance à la question sociale

La question sociale est une expression apparue à la fin de XIXe siècle qui renvoyait aux maux et aux conflits de la société industrielle naissante

L’urbanisation

L’industrialisation et la polarisation d’une partie de la population

***Le contexte idéologique***

Sur le plan idéologique ; les XVIII ET XIXe siècles ont été marqués d’une part par l’avènement de la raison et d’autre part la prédominance de certains idée politiques. Or les premiers précurseurs et fondateurs de la sociologie vont être particulièrement influencés par certains de ces idées nouvelles.

**chapitre 1:   
Définitions et contexte d'émergence de la sociologie**

**1-Définition de la sociologie**

La sociologie peut être définie comme la branche des sciences humaines qui cherche à comprendre et à expliquer l'impact de la dimension sociale sur les représentations (façons de penser) et les comportements (façons d'agir) humains. Ses objets de recherche sont très variés puisque les sociologues s'intéressent à la fois au travail, à la famille, aux médias, aux relations, aux réseaux sociaux, aux rapports de genre (hommes/femmes), aux statuts et fonctions, aux religions, ou encore aux formes de cultures et d'ethnicités...C'est elle qui pousse l'humain à réagir en société de façon à modifier ou préserver son statut social. Le terme de sociologie est forgé par Emmanuel-Joseph Sieyès1 à partir du préfixe « socio » du mot latin socius signifiant « compagnon, associé » et du suffixe « logie » du terme grec ancien logos, signifiant « discours, parole »2 . Il s'agit donc étymologiquement d'une science des relations. Le terme est popularisé par Auguste Comte dans le sens d'une « physique sociale » à partir de 18393 . L'emploi du mot sociologie serait né d'une petite querelle : Auguste Comte, secrétaire de Saint-Simon de 1817 à 1823, veut reprendre l'idée de création d'une science de la société. Il la nomme d'abord « physique sociale » ; mais le Belge Adolphe Quetelet l'utilise déjà pour désigner des travaux statistiques portant sur les phénomènes sociaux. Le mot « sociologie » est dès lors préféré et retenu.

Les sciences dites « sociales » ou « humaines » se consacrent chacune à des catégories particulières de faits humains, telles le Droit et l'Économie politique. La sociologie retient dans ces faits humains leur aspect spécifiquement social. En l'occurrence, il s'agit donc de définir le « social ». C'est un mot du langage courant, dont l'acception la plus conforme à l'usage est « relatif à la société ».

Qu'entend-on par société ? C'est d'une manière générale la communauté humaine plus ou moins complexe où l'on vit, où vivent les individus pris en considération pour l'application du mot. Les hommes qui font partie d'une société présentent cette caractéristique d'avoir entre eux des rapports volontaires ou involontaires explicites ou implicites, réels ou potentiels ; ils sont à quelque degré interdépendants et forment un groupe qui comporte généralement des sous-groupes plus ou moins consistants et entremêlés par les membres communs qu'ils comptent.

2-**Contexte d’émergence de la sociologie**

D’un point de vue purement événementiel, on dit souvent de la sociologie qu’elle est la fille « la fille des révolutions ». Par « révolutions », on désigne sur le plan politique la Révolution française et, sur le plan économique, les deux révolutions industrielles. En ébranlant l’ordre social ancien, ces révolutions ont engendré des interrogations sur la nouvelle société en construction et des inquiétudes dues à l’apparition de maux sociaux préoccupants.

Exemple : la délinquance, l’alcoolisme, la misère urbaine. Sur le plan politique

***Sur le plan politique***

La Révolution française, à travers les idées qu’elle véhicule, mais surtout à travers les réformes qu’elle engage, a détruit certains dogmes et certains équilibres politiques sociaux

Exemple : la loi de Cheplier qui affirme le principe selon lequel « il ne doit être permis aux citoyens de certaines professions de s’assembler pour leurs prétendus intérêts » interdit les corporations et la constitution de toute analogue d’association.

Le droit de la famille est également profondément transformé

***Sur le plan économique***

La première et la deuxième révolution industrielle marquent la naissance du capitalisme moderne. En posant ainsi les bases d’un nouveau système productif elles engendrent de profondes mutations dans le tissu social. Certains vont produire des dysfonctionnements sociaux et donner ainsi naissance à la question sociale

La question sociale est une expression apparue à la fin de XIXe siècle qui renvoyait aux maux et aux conflits de la société industrielle naissante

L’urbanisation

L’industrialisation et la polarisation d’une partie de la population

***Le contexte idéologique***

Sur le plan idéologique ; les XVIII ET XIXe siècles ont été marqués d’une part par l’avènement de la raison et d’autre part la prédominance de certains idée politiques. Or les premiers précurseurs et fondateurs de la sociologie vont être particulièrement influencés par certains de ces idées nouvelles.

**Chapitre 2: LE CONCEPT D’ORGANISATION**

**Introduction**

Le XXe siècle est marqué par l’essor sans précédent dans les sociétés occidentales du phénomène organisationnel, lié aux bouleversements et aux évolutions économiques, culturelles et sociales qui ont caractérisé cette période : entre autres, la reconstruction industrielle après la Seconde Guerre mondiale, la croissance démographique, la construction européenne, l’intensification des échanges et le développement de la consommation de masse. Ce contexte de croissance économique, pendant les tarentes glorieuses, s’est caractérisé par un accroissement important des activités industrielles (Michel Foudriat, 2005). Dans les manuels, il est de coutume de faire débuter les travaux de sociologie des organisations avec l’apparition des grandes organisations industrielles dans nos sociétés. Ainsi c’est l’organisation du travail industriel qui fonde cette sociologie. Parallèlement à ce développement industriel, se développe une organisation bureaucratique étatique importante qui va faire l’objet d’une même approche (Lusin Bagla, 2003). L’augmentation constante, notamment durant la deuxième moitié du XXe siècle, du nombre d’emplois dans des organisations de plus en plus grandes est un indicateur objectif de cet essor. La concentration industrielle et le développement des grandes organisations constituent une des caractéristiques majeures de la fin du XXe siècle. Les organisations de petite taille ont d’ailleurs été longtemps considérées comme un obstacle au développement économique et comme une propriété des sociétés traditionnelles. Certains auteurs ont considéré le phénomène organisationnel comme une caractéristique spécifique des sociétés modernes par opposition aux sociétés traditionnelles (Michel Foudriat, 2005).

La sociologie des organisations est une branche de la sociologie qui étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées (Alain Desreumaux, 2015). La sociologie des organisations vise à expliquer les comportements individuels ou collectifs et les relations conformes ou inattendus, par rapport aux règles prescriptives dans une organisation. Son développement coïncide. Plusieurs auteurs affirment que la sociologie des organisations est née après la Seconde Guerre mondiale, avec la traduction par **Robert Merton** d'une petite partie du travail de Weber. À titre indicatif, le travail de Max Weber[[1]](#footnote-1) qui est généralement cité en sociologie organisationnelle est «Bureaucracy» dans Gerth et Mills (1946: 196–244) de Max Weber, représentant un petit extrait de Weber (1968: 956–1002) Economie et Société. Les démarches des sociologues américains ont été stimulées par une première vague de recherches menées dans les établissements industriels dès les années vingt pour répondre à des questions pratiques telles que la motivation et la productivité. D’orientations psychologique, ses recherches ont inspiré à la fois, directement, la sociologie industrielle et du travail (Lusin Bagla, 2003).

***Remarque 1****: La différenciation entre sociologie industrielle, sociologie du travail et sociologie des organisations (source : Michel Foudriat, 2005) .*

*Selon Friedmann et Naville, la sociologie du travail est «  l’étude, sous leurs différentes aspects, de toutes les collectivités humaines qui se constituent à l’occasion du travail ». Cette discipline s’est développée aux Etats-Unis à partir de travaux réalisés par des personnes qui n’étaient pas des sociologues. En France, la discipline sociologique qui a traité du travail industriel s’appelait, au début, sociologie industrielle puis a été désignée sous l’appellation : «  sociologie du travail » l’industrie a été le premier objet d’étude mais elle n’est qu’une partie des activités humaines. Le changement de désignation montre le déplacement de l’objet d’étude des activités industrielles vers les collectivités de travail dans les bureaux, les services, les universités, les administrations. La sociologie du travail est née après la Seconde Guerre mondiale ; elle s’est intéressée à des problématiques très diverses :*

*1. L’étude des comportements humains dans les entreprises*

*2. L’étude des conflits dans le secteur industriel ;*

*3. L’étude du travail salarié et de la constitution de la classe ouvrière*

*4. Les métamorphoses du patronat*

*5. L’étude des mouvements ouvriers et des patrons –syndicats*

*A partir des années cinquante, sous l’impulsion de Georges Friedman et de Pierre Naville, entre autres, la sociologie du travail a cherché à se construire progressivement en discipline naissante. Les thèmes initiaux de la sociologie du travail sont peu différenciés de ceux de la sociologie des organisations, centrée essentiellement sur l’étude des comportements des individus et des fonctionnements des collectivités humaines constituées en organisation. Ce n’est que vers les années soixante que la distinction entre sociologie des organisations et sociologie du travail devient plus nette.*

1. **La notion d’organisation**

L’organisation est une notion ambigüe. Plusieurs auteurs affirment qu’il est plus facile de donner des exemples de la vie courante pour avoir une idée des différentes formes que revêt une organisation que de donner une définition, clair er précise d’une organisation. Selon Alain Desreumaux (2015) cette ambigüité s’explique par plusieurs raisons :

1. Tout d’abord parce qu’elle est un objet d’analyse dont se sont saisis de multiples disciplines, chacun apportant ses grilles de lecture et d’analyse : gestion, économie, histoire, sociologie, psychologie. Bien entendu, ce caractère interdisciplinaire se conjugue avec les débats internes ou les clivages qui ne manquent pas d’exister au sein de telle ou telle discipline.
2. A cela s’ajoutent les aspects paradoxaux de l’organisation qui retiennent diversement l’attention des analystes. L’organisation apparaît en effet comme un ensemble structuré sinon figé.
3. Enfin, notion ambigüe dans la mesure où elle n’est pas nécessairement facile à distinguer de d’autres concepts comme l’institution.

Néanmoins, dans une acceptation générique et générale, le concept d’organisation « *postule l’existence de règles visant à rendre formellement possible la coordination d’un ensemble de moyens divers humains, financiers, matériels, informationnels en vue de la production d’un bien matériel ou d’un bien matériel ou d’un service, objectifs de l’organisation »* (Michel Foudriat, 2005).Une telle définition générale inclut comme objet d’études les entreprises industrielles, commerciales (privées ou publiques), les établissements publics (culturelles, service sociaux, médico-sociaux), les associations, les syndicats……etc.

Raymond Boudon dans son dictionnaire de sociologie avait défini l’organisation comme étant «  ***un ensemble humain ordonné et hiérarchisé en vue d’assurer la coopération et la coordination de ses membres pour des buts donnés. Selon les buts visés, les mécanismes de contrainte mis en œuvre en son sein et les modes de légitimation de l’autorité*** ».

Frédéric Lebaron définit l’organisation «  ***toute unité sociale tournée vers un objectif particulier et structurée en fonction de cet objectif ».*** Je vous propose une définition plus simple que vous pouvez facilement retenir : une organisation désigne la coopération de plusieurs individus qui ont trouvé des solutions pour régler des problèmes communs. Dans le cadre de cette action organisée, les individus se distinguent par la répartition des tâches et la divergence d’intérêts. Les individus qui collaborent poursuivent des buts partagés.

1. **Les traits essentiels d’une organisation**

Cette section a pour objectif d’identifier les caractéristiques principales du phénomène organisationnel.

**2.1. L’intentionnalité :** Il existe de nombreuses définitions de l’organisation qui ont pour point commun de mobiliser la notion de but pour distinguer l’organisation d’autres formes d’institutions sociales. C’est par exemple ce qui affirme T.Parsons «  *en tant qu’élément analytique de référence l’orientation vers l’atteinte d’un but spécifique est la caractéristique de l’organisation qui la distingue des autres types de systèmes sociaux ?* En développant le raisonnement de T.Parsons, E. Schein propose une définition plus précise devenue d’usage courant : «  *une organisation est la coordination rationnelle des activités d’un certain nombre de personnes pour l’atteinte d’un but explicite commun, via une division du travail et une hétérarchie de l’autorité et des responsabilités. ».*

**Exemple** : La mission attribuée au ministère de l’environnement et des énergies renouvelables est de mettre en œuvre les politiques gouvernementales touchant à l’environnement et plus particulièrement à la protection de la biodiversité, la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique, le développement des technologies vertes et la gestion durable des ressources rares.

***Remarque 2 :*** *La différenciation**entre action collective et le concept d’organisation (Source : Babin Touba, Guide Management, collection perspectives)*

*L’action collective renvoie à un ensemble d’individus qui s’associent de manière ponctuelle sans forcément avoir d’objectif ou de but réellement commun : il s’agit en fait d’une conjonction d’intérêts à un moment donné. Leur action n’est pas forcément durable dans le temps, elle peut durer quelques minutes, quelques jours ou quelques mois. Cependant ; L’organisation est fondée sur la poursuite d’un but commun à long terme. L’organisation a une durée de vie, en pratique, infinie (sa durée de vie n’est pas déterminée au préalable, contrairement à une action collective).* ***Exemple****: Organiser une manifestation scientifique ne nécessite pas de créer une structure spécifique qui dure dans le temps.*

**2.2. La détention des ressources**

L’organisation afin d’assurer son fonctionnement et sa pérennité doit mobiliser des ressources. Ces ressources peuvent être de différentes manières :

- des ressources matérielles palpables, par exemple un ordinateur, une imprimante, un véhicule, une machine, un camion de livraison, des bureaux…

-immatérielles non palpables, par exemple un logiciel, un brevet d’invention, une image de marque, la notoriété.

- des ressources financières par exemple un emprunt bancaire, l’autofinancement, des subventions étatiques, les profits dégagés de l’activité, des dons.. etc

- des ressources humaines par exemple des salariés, des bénévoles, des fonctionnaires, des ingénieurs

Contrairement à l’organisation, une action collective ne demande pas toujours, une telle mobilisation de moyens. On peut recourir à des amis, à des dons sans forcément recruter des employés et avoir un budget déterminé.

**2.3. Le caractère substituable des participants :**

*La participation de personnes à une organisation créée pour conduire un projet et atteindre certains buts prend d'abord sens en termes d'accomplissement de tâches, d'endossement de rôles ou d'assomption de fonctions (Alain Desreumaux 2015).* En d'autres termes, ce ne sont pas les personnes en tant que telles qui importent, mais leurs compétences. Ceci conduit à poser que les membres *d'une organisation sont substituables,* que l'action qu'elle mène se produit et se reproduit indépendamment de l'identité des personnels, qu'elle persiste au-delà des changements de sa composition. Cette propriété permet de distinguer l'organisation d'autres groupes sociaux, comme la famille par exemple. Elle est au fondement du modèle bureaucratique analysé par M. Weber. Cependant, cette propriété n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. D'une part, il ne faut pas en exagérer la portée pour ce qui est de définir toutes les organisations. Il en existe bon nombre où « l'intuitu personae » revêt une réelle importance. D'autre part, sans se référer à des cas particuliers d'organisation, les changements de personnels, ou du moins de certains d'entre eux, ne peuvent être considérés a priori comme parfaitement neutre. Exemple: des changements dans la composition de l'équipe de direction d'une entreprise peuvent expliquer à eux seuls des modifications dans les orientations stratégiques. Enfin, si d'un point de vue formel les participants à l'organisation peuvent être considérés simplement eu égard aux rôles qu'ils remplissent, ils ont en même temps tendance à résister précisément à cette forme de dépersonnalisation. Pour P. Selznick, qui fait partie des auteurs fondateurs du champ de la théorie des organisations, on touche là à un paradoxe fondamental de l’organisation (Alain Desreumaux 2015). .

**Conclusion :** Comment est assuré le fonctionnement de l’organisation ? (Source : Babin Touba, Guide Management, collection perspectives)**.** L’organisation demande un certain nombre de composantes afin d’assurer son fonctionnement.

• Une coordination des tâches entre les individus. Ces derniers occupent des fonctions précises au sein de l’organisation selon leurs compétences particulières (par exemple : entraîneur principal, entraîneur adjoint, entraîneur des gardiens). Il existe des liens hiérarchiques entre les individus.

• La fixation de règles

• Ces règles peuvent être de différentes natures : règles de travail pour le rendre plus efficace, règles de sécurité, règles éthiques, etc. Le non-respect de ces règles par les membres de l’organisation entraîne des sanctions (par exemple : un avertissement, une mise à pied ou un licenciement selon la gravité de la faute et de la répétition du comportement récalcitrant).

• Une procédure pour faciliter la circulation de l’information

• L’information revêt un caractère stratégique pour l’organisation. Bien communiquer c’est assurer un fonctionnement optimal : compréhension, gain de temps, fluidité du parcours de l’information. La communication s’effectue aussi bien entre membres de l’organisation qu’envers les personnes extérieures (clients, fournisseurs, État, banques…).

• La prise de décisions • L’organisation doit prendre des décisions pour assurer sa pérennité et pour faciliter son fonctionnement au quotidien

1. Le développement de la sociologie des organisations a commencé par les travaux du sociologue allemand Max Weber dont les travaux sur la bureaucratie ont été traduits pour la première fois en anglais à la fin des années 1940, la position de Weber en tant que fondateur intellectuel du fil étant intéressante car, bien qu'il ait écrit dans une perspective historique et était principalement concerné avec l'évolution des modèles d'autorité politique et gouvernementale, la plupart des recherches ultérieures se concentrent sur les organisations commerciales et ont peu d'intérêt pour les types de comparaisons historiques qui ont motivé Weber, mais les idées de Weber restent une contribution centrale riche en implications, mais non contestée par les auteurs ultérieurs. [↑](#footnote-ref-1)